
EPS - Épreuve facultative ponctuelle de TENNIS – Session 2018
Académie de REIMS

Rapport pédagogique

1. Prestation physique :

Exigences de l'épreuve et attentes du jury :

Les candidats disputent 2 ou 3 matchs de simple en 4 jeux gagnants avec jeu décisif à 3 jeux partout (possibilité de l'utilisation de la règle du No-Ad en fonction du nombre de candidats)

Les adversaires sont choisis en fonction des niveaux de classements FFT annoncés au début de l'épreuve.

Le jury évalue la prestation en référence au référentiel national (cf. BO spécial n°5 du 19/07/2012 pour le bac GT ; BO n°42 du 12/11/2015 pour le bac pro)

- Constats :

Le jury s'étonne cette année encore que quelques candidats de niveau non classé ou de début de quatrième série s'inscrivent à cette épreuve d'option.

Il est aussi surprenant et regrettable que la plupart des candidats découvrent les modalités et le référentiel de l'épreuve le jour même.

- Conseils :

Les candidats doivent se renseigner sur le référentiel de l'épreuve (professeurs d'EPS du lycée, site internet de l'académie de Reims).

Ceux, dont le niveau de jeu n'est pas proche de celui d'un joueur classé au moins 30 FFT, ont peu intérêt à s'inscrire à cette épreuve optionnelle.

Les candidats sont invités à jouer tous les points au maximum, puisque le jury retient non seulement le résultat des matchs mais aussi leurs scores dans l'attribution des points de performance.

Etant observés à travers différents critères techniques et tactiques (jeu de jambes, action de frappes en fond de court et au filet, service), les joueurs ont intérêt à montrer l'étendue de leur possibilités techniques et tactiques, sans perdre en efficacité.

La pertinence du projet tactique annoncé étant pris en compte dans l'évaluation, les candidats doivent connaître leurs propres caractéristiques (points forts, points faibles, état des ressources physiques et mentales) et s'être préparés à analyser celles de leur adversaire.

Enfin, le jury rappelle que l'échauffement personnel (général et spécifique) et l'arbitrage (justesse et autorité des annonces) ne doivent pas être négligés.

2. Entretien :

- Exigences de l'épreuve et attentes du jury :

- Champs de questionnement :

Le candidat est invité à faire preuve de ses connaissances et de ses capacités d'analyse concernant la technique, la tactique, les ressources physiques et mentales du joueur de tennis, ainsi que de sa connaissance du règlement et de généralités sur l'entraînement en tennis.

- Exemples de questions :

Décrivez et démontrez la réalisation d'un revers.

Comment le joueur peut-il s'organiser pour lifter ses trajectoires? Quel est l'intérêt tactique de cet effet ? L'utilisez-vous ? Pourquoi ?

Quelles sont les principales qualités physiques nécessaires à un joueur de tennis ? Donner quelques exemples d'exercices permettant de les développer.

Quels grands principes organisent la planification de l'entraînement au cours d'une saison sportive ?

Citer les différents cas d'une faute de pied.

Etc...

- Constats :

Le jury constate d'assez bonnes prestations concernant cette partie de l'épreuve.

Néanmoins, certains candidats ne savent pas décrire ou démontrer les principes techniques de base.

Une faiblesse au niveau des connaissances relatives aux qualités physiques d'un joueur de tennis est également constatée.

- Conseils :

Si avoir un bon niveau de jeu peut être un atout, cela ne saurait être suffisant. Il faut avoir préparé cette partie de l'épreuve en ayant analysé la pratique et en connaissant les principes techniques et tactiques de base.

Il est essentiel de connaître et d'utiliser la terminologie spécifique au tennis.

Enfin, apporter sa raquette permet d'illustrer les descriptions techniques demandées.

- Référence de documents pour se préparer :

- Le cahier de l'enseignant (Fédération Française de Tennis)
- L'arbitrage en 250 questions. (Fédération Française de Tennis)
- Dvd FFT « la technique pour devenir champion ».
- Site internet FFT